

Communiqué de presse, 10 septembre 2020

LE GROUPE DES BOURGS ET VILLAGES DE L'UCV SOUTIEN L'ACCORD SUR LA PARTICIPATION A LA COHESION SOCIALE

Le Groupe des Bourgs et Villages de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) soutient à une très large majorité l'accord sur la participation à la cohésion sociale entre l'UCV et le Conseil d'État. Il salue les efforts réalisés par le comité et considère que cet accord constitue une avancée nécessaire pour la suite.

L'accord trouvé entre l'UCV et le Conseil d'État sur la participation à la cohésion sociale règle la question de la répartition financière verticale (canton-communes) des montants de l'ex-facture sociale. En cela, il propose un rééquilibrage de CHF 565 millions jusqu'en 2028 au plus tard, puis CHF 150 millions annuels et pérennes à l'avantage des communes. Ainsi, la répartition de la facture entre le canton et les communes passera respectivement à 63% et 37%, et poursuivra sa diminution pour les communes car elles continueront de supporter le tiers de l'augmentation. Cet accord constitue également une feuille de route pour entreprendre la réforme de la péréquation intercommunale dans son ensemble.

Un début de solution

Composé de Syndics-ques de communes de moins de 7'000 habitants de tous les districts, le Groupe des Bourgs et Villages compte 15 membres représentant la diversité communale de ce canton. Il est un organe à part entière de l'UCV et porte le regard des petites et moyennes communes sur les thématiques communales.

Dans une récente réunion, les différents éléments de l'accord ont été discutés et évalués par les membres de l'organe de l'UCV. Ceux-ci sont arrivés à la conclusion que malgré une progressivité relativement longue pour arriver au montant cible du rééquilibrage de CHF 150 millions, en 2026 au plus tôt, l'accord propose une garantie pour l'ensemble des communes qui ne peut pas être rejetée. Il constitue un frein à la dynamique des charges et un accélérateur pour diminuer la proportion en main des communes, tout en pérennisant la cohésion sociale au niveau communal en demandant à toutes les communes de continuer à y participer. Il s'agit d'une première étape qu'il est nécessaire de franchir pour aborder la suite : la réforme de la péréquation intercommunale.

En soutenant cet accord, les membres souhaitent également renforcer la voie institutionnelle pour traiter cette question et la suite de la réforme. Le compromis trouvé doit permettre de conserver un dialogue constructif entre l'Etat et les communes.

L'initiative populaire : une mauvaise idée

Sans connaître le texte précis de l'initiative populaire « pour une juste répartition de la facture sociale », les intentions dévoilées jusqu'ici ne convainquent pas les communes ni sur le fond, ni sur la forme. Cette démarche présente des risques financiers énormes pour les communes vaudoises, sans aucune garantie de réussite. De plus, le risque d'une dérive du débat sur les prestations sociales plutôt que sur la répartition du financement des politiques sociales nécessaires à la cohésion sociale n'est pas à l'avantage des communes vaudoises et de leur population.

Les membres du Groupe Bourgs et Villages rappellent qu'une solidarité intercommunale est nécessaire, tant sur la participation à la cohésion sociale que directement entre communes dans la péréquation directe.

Invitation des journalistes à notre assemblée générale

Le protocole d'accord négocié entre l'UCV et le Conseil d'État sera soumis aux délégués de l'association durant notre assemblée générale. Les journalistes qui le souhaitent sont les bienvenus à y assister le 17 septembre 2020 à Savigny (salle polyvalente). Pour des raisons d'organisation, merci de vous présenter dès 18h30 afin que l'AG débute à 19h. Un espace presse sera prévu dans la salle. Toutes les mesures nécessaires pour le respect des règles liées aux contraintes sanitaires seront en place. Dans la mesure du possible, merci de vous annoncer par avance à chloe.wiss@ucv.ch afin que nous puissions tenir à jour la liste des participants à l'événement.

Contacts et informations

Mme Christine Chevalley

Présidente du Groupe des Bourgs et Villages, Députée et Syndique de Veytaux – 079 216 97 01

M. Gianni Saitta

Directeur de l'UCV – 078 640 16 12

www.ucv.ch/accord